

Notre maison a besoin de vous



Réhabilitons un lieu-phare

Une partie de la Maison Paroissiale a dû être condamnée pour des raisons de sécurité : certains plafonds menacent de s'écrouler, des marches d'escalier se détachent du montant de fixation et des planchers se sont déjà effondrés.



Offrons un peu de chaleur

Des fenêtres en très mauvais état et l'absence d'isolation thermique rendent la Maison Paroissiale impossible à chauffer. Ce qui participe à la dégradation des locaux et ne permet plus d'accueillir avec chaleur nos paroissiens.



Hébergeons les prêtres

Au terme de la réhabilitation du lieu, l'équipe de prêtres, en charge de la paroisse S^{te} Céronne et de l'ensemble du Perche Nord, pourra s'y installer et vivre au cœur de la communauté chrétienne.

Au service d'une paroisse vivante

- ✓ plus de 100 jeunes se retrouvent aux rencontres d'aumônerie
- ✓ 140 enfants viennent au catéchisme
- ✓ un lien vivant avec toutes ces familles
- ✓ de nombreuses rencontres de groupes de tous âges et des missions variées
- ✓ un accueil des familles souhaitant vivre un baptême, un mariage ou des funérailles chrétiennes

Un geste simple pour réhabiliter Notre Maison Paroissiale

Objectif
150 000 euros

L'hôtel de Fontenay a pour vocation de favoriser les échanges au sein de la communauté chrétienne mais aussi entre tous les habitants des 33 clochers de la paroisse Sainte Céronne. Ainsi, la réhabilitation prévue contribuera à la dynamique de la vie locale.



Pour accueillir

« C'est important un lieu chaleureux, les gens s'y sentent bien. Et puis je m'efforce d'être pleinement disponible pour accueillir leur demande ou leur besoin. On voit tout de suite que cela les touche. »

Marie-Odile



Pour accompagner

« Se poser des questions avec les parents qui demandent le baptême pour eux ou leur enfant : la vie intérieure, le sens de ce qu'ils vivent, leurs joies comme leurs épreuves. Comment l'Évangile peut les guider. »

Marina



Pour transmettre

« Les générations montantes aiment ce lieu spacieux qui leur est familier. Ici, les jeunes font l'expérience d'un art de vivre chrétien tiré de l'Évangile. Ils ont aussi accès au riche patrimoine spirituel de l'Église. »

Don Ludovic

Devenez bâtisseur pendant 2 ans Un geste simple et généreux

Par **prélèvement automatique** pour un soutien régulier et réparti dans la durée.

7 €/mois 25 €/mois 50 €/mois 100 €/mois autre...

choisissez votre don et connectez-vous à
www.pournotremaison.fr

Ou choisissez de donner ponctuellement et devenez :


Donateur actif

Vous préférez donner **ponctuellement** et choisissez le montant :

50 € 100 € 200 € 500 € autre...

Choisissez votre mode paiement

 **En ligne** sur pournotremaison.fr ou orne.catholique.fr avec votre carte bancaire (pratique, rapide et sécurisé)

 **Par chèque** à l'ordre de l'**Association diocésaine de Sées** en notant au dos du chèque « Pour Notre Maison »*

Donateur bienfaiteur

Vous préférez donner en **une fois** et choisissez le montant :

500 € 1 000 € 2 500 € autre...

Paiement unique

 **Par chèque** à l'ordre de l'**Association diocésaine de Sées** en notant au dos du chèque « Pour Notre Maison »*

Bénéficiez d'une déduction fiscale

« **Je suis imposable...** »

Si vous êtes imposable sur le revenu, vous pouvez soutenir davantage le projet : **66 %** de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de **20 %** de votre revenu imposable.

Si vous donnez 100 €, votre don ne vous coûte réellement que 34 € !

ISF : chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine - en notant au dos du chèque « Pour Notre Maison »*

* Tous vos dons sont à adresser à la Maison Paroissiale : 19 rue du Colonel Guérin, 61400 Mortagne-au-Perche.

Prélèvement automatique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Email :

Compte à débiter :

Nom Banque :

Adresse Banque :

Nombre de prélèvements mensuels souhaités :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier les prélèvements ordonnés par l'**Association diocésaine de Sées**. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'**Association diocésaine de Sées** par mail : paroissesteceronne@wanadoo.fr ou par courrier à la Maison Paroissiale : 19 rue du Colonel Guérin, 61400 Mortagne-au-Perche.

Date : Signature :

Merci de joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

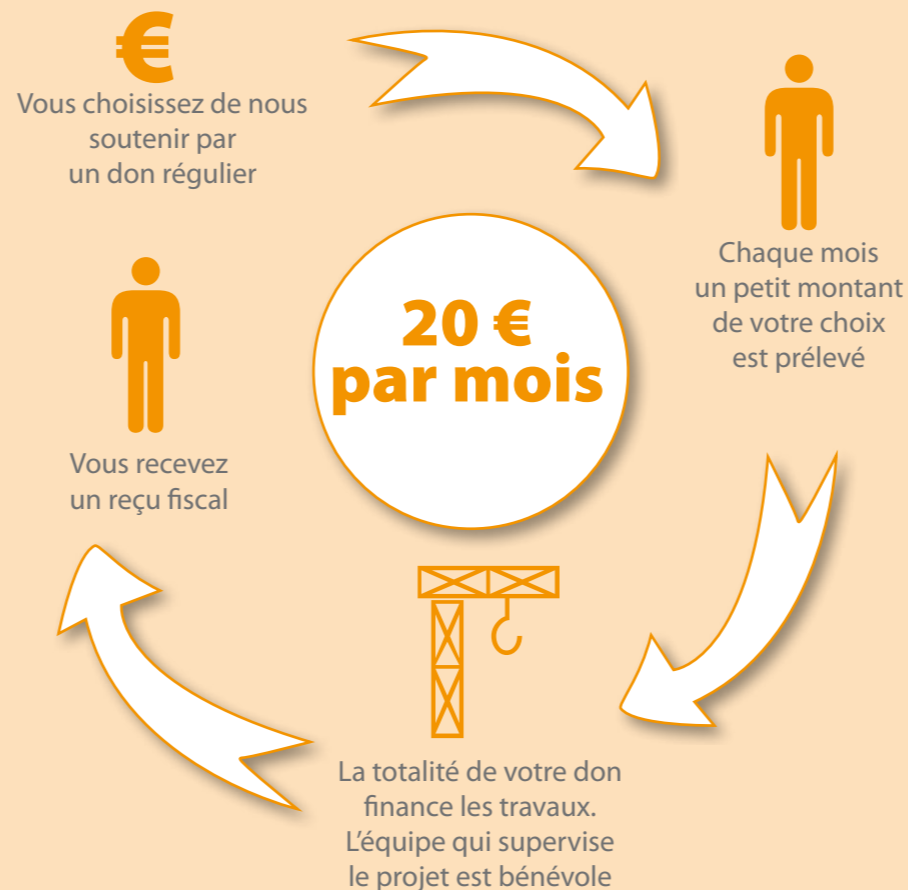
N° ICS : FR89ZZZ296295

Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), à votre disposition avec votre échéancier sur simple demande. + rapide + simple
Ces informations font l'objet d'un traitement à des fins d'appel au don. Le destinataire de ces données est l'**Association diocésaine de Sées**. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au GEIE Euroservem - 91 Bd Auguste Blanqui - 75013 Paris, responsable du traitement. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par d'autres organismes à des fins de prospection, veuillez cocher la case ci-contre

Nos premiers donateurs



Comment nous aider pendant 2 ans



Le don régulier

Pour vous c'est simple et permet d'**étaler** votre don sur plusieurs mois.

Pour la maison paroissiale donner mois après mois c'est **essentiel**.

Pour la mission de l'Eglise c'est **vital**.

DEVENEZ BÂTISSEUR



Pour notre maison

Donnons à Mortagne-au-Perche une Maison Paroissiale qui rayonne

Maison Paroissiale 5^e Céronne

19 rue Colonel Guérin
61400 Mortagne-au-Perche

02 33 25 12 76
paroissesteceronne@wanadoo.fr



www.pournotremaison.fr